















INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para handball adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec l'association **EQUILIBRE** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. La compétition se tiendra le **dimanche 15 décembre 2024 à Valdoie (90)**.

<u>Objectif de la compétition</u>: Ce championnat permettra la qualification des équipes (sportifs adultes) de la région pour le championnat de France de handball qui se dérouleront du 21 au 23 février 2025, candidature à l'étude (67)

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera sur 2 sites :

- au gymnase du Monceau, rue Auguste Renoir, 90300 Valdoie
- au gymnase du collège Goscinny, 7 rue vipalogo, Valdoie (entrée vers le cimetière).

Contact et information sur la compétition :

- Gregory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Camille MISSAOUI, Equilibre, 06.32.97.30.62, <u>c.missaoui@associationequilibre.fr</u>

<u>Licence</u>: Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification: Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

<u>Frais d'inscription</u>: Des frais d'inscriptions de **30** € sont demandés par équipe inscrite. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement.

<u>Aspect médical</u>: Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Repas du midi : Repas tiré du sac.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

<u>Composition des équipes</u>: Les équipes peuvent être mixtes. **Un championnat exclusivement féminin pourra être proposé en fonction des équipes inscrites.** Une équipe se compose de 12 joueurs pour la catégorie BCD et 10 joueurs pour la catégorie ABC.

Les catégories d'âge :

Catégorie des équipes	Sénior
Age	18 ans et + (2005 et moins)

Afin de pouvoir jouer dans la catégorie Sénior, les joueurs de 17 ans doivent fournir un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecin du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en handball ».

Classification sport collectif:

- ABC : Equipe composée de joueurs de classe AB et BC
- BCD : Equipe composée de joueurs de classe BC et CD

Ainsi les joueurs de classes AB et CD n'entreront jamais en confrontation. Suivant leur classification et leur capacité, les joueurs de classe BC pourront se retrouver dans une équipe ABC ou BCD.

<u>Règlement des niveaux</u>: Deux niveaux seront proposés pour la classe BCD si le nombre d'équipe inscrite le permet. Ces mêmes niveaux sont également présents au championnat de France :

- **N1**: Niveau le plus élevé. Possibilité de concourir au Championnat de France pour décrocher le titre de champion de France.
- **N2**: Niveau plus faible. Possibilité de concourir au Championnat de France pour décrocher le titre de champion fédéral.

A noter que pour une première participation au France, l'équipe jouera automatiquement en N2, même si elle termine première du N1 en BFC.

Equipement des sportifs : Les associations ou établissements s'assureront que les joueurs soient équipés d'une tenue sportive adaptée et homogène (short, chaussures de salle, maillot au couleur de l'équipe).

<u>Modalité de qualification au championnat de France</u>: Pour être qualifié au championnat de France de para handball adapté, les équipes ont besoin de participer à cette compétition régionale. Actuellement aucun quota imposé.

<u>Déroulement du championnat : (prévisionnel)</u>

Accueil des sportifs : à partir de 9h00

■ Matchs : de 10h00 à 16h00

Remise des récompenses : à partir de 16h00 (au gymnase du Monceau)

<u>Modalité d'inscription</u>: Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gregory.simionato@sportadapte.fr. Date limite d'inscription : 06 décembre 2024.